

RCS : GRENOBLE

Code greffe : 3801

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de GRENOBLE atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2013 B 00888

Numéro SIREN : 793 408 857

Nom ou dénomination : A-FAIR

Ce dépôt a été enregistré le 12/08/2020 sous le numéro de dépôt B2020/009866

DEPOT DES COMPTES ANNUELS

n° de dépôt : **B2020/009866**
n° de gestion : **2013B00888**
n° SIREN : **793 408 857 RCS Grenoble**

Le greffier du Tribunal de Commerce de Grenoble certifie avoir procédé le 12/08/2020 à un dépôt annexé au dossier du registre du commerce et des sociétés de :

A-FAIR - Société par actions simplifiée
33 route de la Chartreuse 38700 la Tronche -FRANCE-

date de clôture : 31/12/2018

Ce dépôt comprend les documents comptables prévus par la législation en vigueur.

Concernant les événements RCS suivants :
Dépôt des comptes annuels



1532115

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/12/2018 12			Exercice N-1 31/12/2017 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
	Capital souscrit non appelé (I)						
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles						
	Frais d'établissement						
	Frais de développement						
	Concessions, brevets et droits similaires						
	Fonds commercial (1)						
	Autres immobilisations incorporelles						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains						
	Constructions						
	Installations techniques, matériel et outillage	102 394.33	26 029.15	76 365.18	83 194.88	6 829.70	8.21
	Autres immobilisations corporelles						
	Immobilisations en cours						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations financières (2)						
	Participations mises en équivalence						
	Autres participations						
	Créances rattachées à des participations						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts						
	Autres immobilisations financières						
	Total II	102 394.33	26 029.15	76 365.18	83 194.88	6 829.70	8.21
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours						
	Matières premières, approvisionnements						
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises						
	Avances et acomptes versés sur commandes						
	Créances (3)						
	Clients et comptes rattachés	16 128.00		16 128.00	10 820.68	5 307.32	49.05
	Autres créances	43 322.22		43 322.22	48 307.00	4 984.78	10.32
Comptes de Régularisation	Capital souscrit - appelé, non versé						
	Valeurs mobilières de placement						
	Disponibilités	3 920.78		3 920.78	774.19	3 146.59	406.44
	Charges constatées d'avance (3)				395.00	395.00	100.00
	Total III	63 371.00		63 371.00	60 296.87	3 074.13	5.10
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecart de conversion actif (VI)						
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	165 765.33	26 029.15	139 736.18	143 491.75	3 755.57	2.62

(1) Dont droit au bail

(2) Dont à moins d'un an

(3) Dont à plus d'un an

DETAIL SOLDES INTERMEDIAIRES DE GESTION

	Exercice N 31/12/2018 12	% CA	Exercice N-1 31/12/2017 12	% CA	Ecart N / N-1 • Euros	%
RESULTAT NET	2 466.72	18.35	3 959.76	22.11	1 493.04	37.71

* Proratisation de l'écart en fonction du nombre de mois

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N 31/12/2018	12	Exercice N-1 31/12/2017	12	Ecart N / N-1	
						Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 50 000)	50 000.00		50 000.00			
	Primes d'émission, de fusion, d'apport						
	Ecarts de réévaluation						
	Réserves						
	Réserve légale						
	Réserves statutaires ou contractuelles						
	Réserves réglementées						
	Autres réserves						
	Report à nouveau	28 485.59		24 525.83		3 959.76	16.15
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	2 466.72		3 959.76		1 493.04	37.71
AUTRES FONDS PROPRES	Subventions d'investissement						
	Provisions réglementées						
	Total I	19 047.69		21 514.41		2 466.72	11.47
	Produit des émissions de titres participatifs						
	Avances conditionnées						
	Total II						
PROVISIONS	Provisions pour risques						
	Provisions pour charges						
	Total III						
DETTES (1)	Dettes financières						
	Emprunts obligataires convertibles						
	Autres emprunts obligataires						
	Emprunts auprès d'établissements de crédit						
	Concours bancaires courants						
	Emprunts et dettes financières diverses	118 923.46		118 923.46			
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours						
	Dettes d'exploitation						
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	880.48		599.88		280.60	46.78
	Dettes fiscales et sociales	884.55		2 454.00		1 569.45	63.95
Comptes de Régularisation	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés						
	Autres dettes						
	Produits constatés d'avance (1)						
	Total IV	120 688.49		121 977.34		1 288.85	1.06
	Ecarts de conversion passif (V)						
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	139 736.18		143 491.75		3 755.57	2.62

(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

120 688.49 121 977.34

DETAIL BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/12/2018 12	Exercice N-1 31/12/2017 12	Ecart N / N-1	
				Euros	%
INSTALLATIONS TECHNIQUES, MATERIEL ET OUTILLAGE INDUSTRIELS		76 365.18	83 194.88	6 829.70	8.21
21535000	BATEAUX DE PLAISANCE	102 394.33	102 394.33		
28153500	AMORT BATAUX DE PLAISANCE	26 029.15	19 199.45	6 829.70	35.57
Total II		76 365.18	83 194.88	6 829.70	8.21
CLIENTS ET COMPTES RATTACHES		16 128.00	10 820.68	5 307.32	49.05
41100000	CLIENTS	16 128.00	10 820.68	5 307.32	49.05
AUTRES CREANCES		43 322.22	48 307.00	4 984.78	10.32
40100000	FOURNISSEURS	38 015.14	42 000.00	3 984.86	9.49
44566000	TVA DED. S/ BIENS & SERVICES	315.08		315.08	
44567000	CREDIT DE TVA A REPORTER	4 992.00	6 307.00	1 315.00	20.85
DISPONIBILITES		3 920.78	774.19	3 146.59	406.44
51200000	LYONNAISE DE BANQUE	3 920.78	774.19	3 146.59	406.44
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE			395.00	395.00	100.00
48600000	CHARGES CONSTATEES D'AVANCE		395.00	395.00	100.00
Total III		63 371.00	60 296.87	3 074.13	5.10
TOTAL GENERAL		139 736.18	143 491.75	3 755.57	2.62

DETAIL SOLDES INTERMEDIAIRES DE GESTION

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2018	% CA	31/12/2017	% CA	Euros	%
VENTES DE MARCHANDISES + PRODUCTION	13 440.00	100.00	17 906.66	100.00	4 466.66	24.94
PRODUCTION VENDUE	13 440.00	100.00	17 906.66	100.00	4 466.66	24.94
70610000 LOCATION DE BATEAUX	13 440.00	100.00	17 906.66	100.00	4 466.66	24.94
PRODUCTION DE L'EXERCICE	13 440.00	100.00	17 906.66	100.00	4 466.66	24.94
MARGE BRUTE DE PRODUCTION	13 440.00	100.00	17 906.66	100.00	4 466.66	24.94
MARGE BRUTE GLOBALE	13 440.00	100.00	17 906.66	100.00	4 466.66	24.94
AUTRES ACHATS + CHARGES EXTERNES	6 968.27	51.85	13 913.56	77.70	6 945.29	49.92
60640000 FOURNITURES ADMINISTRATIVES			307.50	1.72	307.50	100.00
61550000 ENTRETIEN ET REPARATIONS SUR B	1 380.00	10.27	5 436.00	30.36	4 056.00	74.61
61600000 PRIME D'ASSURANCES	2 691.00	20.02	4 427.85	24.73	1 736.85	39.23
62260000 HONORAIRES COMPTABLES	2 383.80	17.74	2 340.60	13.07	43.20	1.85
62270000 FRAIS D'ACTES ET DE CONTENTIEU	98.95	0.74			98.95	
62510000 VOYAGES ET DEPLACEMENTS			754.86	4.22	754.86	100.00
62570000 RECEPTIONS			314.42	1.76	314.42	100.00
62620000 FRAIS DE TELECOMMUNICATIONS	330.27	2.46	321.32	1.79	8.95	2.79
62700000 SERVICES BANCAIRES ET ASSIMILE	84.25	0.63	11.01	0.06	73.24	665.21
VALEUR AJOUTEE	6 471.73	48.15	3 993.10	22.30	2 478.63	62.07
IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES	2 107.00	15.68	1 673.00	9.34	434.00	25.94
63511000 C.E.T. = C.F.E. + C.V.A.E.	368.00	2.74	365.00	2.04	3.00	0.82
63580000 AUTRES DROITS	1 739.00	12.94	1 308.00	7.30	431.00	32.95
EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION	4 364.73	32.48	2 320.10	12.96	2 044.63	88.13
AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	1.15	0.01	3.10	0.02	1.95	62.90
75800000 PRODUITS DIVERS DE GESTION COU	1.15	0.01	3.10	0.02	1.95	62.90
AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	2.90	0.02	0.93	0.01	1.97	211.83
65800000 CHARGES DIVERSES DE GESTION CO	2.90	0.02	0.93	0.01	1.97	211.83
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS	6 829.70	50.82	8 464.68	47.27	1 634.98	19.32
68112000 DOT. AMORT. IMMO. CORPORELLES	6 829.70	50.82	8 464.68	47.27	1 634.98	19.32
RESULTAT D'EXPLOITATION	2 466.72	18.35	6 142.41	34.30	3 675.69	59.84
RESULTAT COURANT	2 466.72	18.35	6 142.41	34.30	3 675.69	59.84
PRODUITS EXCEPTIONNELS			42 000.00	234.55	42 000.00	100.00
77520000 P.C.E.A. IMMO. CORP.			42 000.00	234.55	42 000.00	100.00
CHARGES EXCEPTIONNELLES			39 817.35	222.36	39 817.35	100.00
67520000 V.C.E.A.C. IMMO. CORP.			39 817.35	222.36	39 817.35	100.00
RESULTAT EXCEPTIONNEL			2 182.65	12.19	2 182.65	100.00

* Proratisation de l'écart en fonction du nombre de mois

SOLDES INTERMEDIAIRES DE GESTION

	Exercice N 31/12/2018 12	% CA	Exercice N-1 31/12/2017 12	% CA	Exercice N-2 31/12/2016 12	% CA
Ventes marchandises + Production	13 440.00	100.00	17 906.66	100.00	15 000.00	100.00
+ Ventes de marchandises						
- Coût d'achat des marchandises vendues						
Marge commerciale						
+ Production vendue	13 440.00	100.00	17 906.66	100.00	15 000.00	100.00
+ Production stockée ou déstockage						
+ Production immobilisée						
Production de l'exercice	13 440.00	100.00	17 906.66	100.00	15 000.00	100.00
- Matières premières, approvisionnements consommés					4 000.00	26.67
- Sous traitance directe						
Marge brute de production	13 440.00	100.00	17 906.66	100.00	11 000.00	73.33
Marge brute globale	13 440.00	100.00	17 906.66	100.00	11 000.00	73.33
- Autres achats + charges externes	6 968.27	51.85	13 913.56	77.70	13 726.24	91.51
Valeur ajoutée	6 471.73	48.15	3 993.10	22.30	2 726.24	18.17
+ Subventions d'exploitation						
- Impôts, taxes et versements assimilés	2 107.00	15.68	1 673.00	9.34	759.00	5.06
- Salaires personnel						
- Charges sociales personnel						
Excédent brut d'exploitation	4 364.73	32.48	2 320.10	12.96	3 485.24	23.23
+ Autres produits de gestion courante	1.15	0.01	3.10	0.02	1.27	0.01
- Autres charges de gestion courante	2.90	0.02	0.93	0.01	1.09	0.01
+ Reprises amortissements provisions, transferts de charges					5 007.53	33.38
- Dotations aux amortissements	6 829.70	50.82	8 464.68	47.27	9 487.72	63.25
- Dotations aux provisions						
Résultat d'exploitation	2 466.72	18.35	6 142.41	34.30	7 965.25	53.10
+ Quotes parts de résultat sur opérations en commun						
+ Produits financiers						
- Charges financières						
Résultat courant	2 466.72	18.35	6 142.41	34.30	7 965.25	53.10
+ Produits exceptionnels			42 000.00	234.55	88 337.52	588.92
- Charges exceptionnelles			39 817.35	222.36	86 946.77	579.65
Résultat exceptionnel			2 182.65	12.19	1 390.75	9.27
- Impôt sur les bénéfices						
- Participation des salariés						
Résultat NET	2 466.72	18.35	3 959.76	22.11	6 574.50	43.83

ANALYSE DE VOTRE ENTREPRISE

BILAN	Exercice N	Exercice N-1
	31/12/2018 12	31/12/2017 12
Immobilisations	76 365.18	83 194.88
Stocks et en cours		
Créances	59 450.22	59 127.68
Disponibilités	3 920.78	774.19
Comptes de régularisation		395.00
TOTAL DE L'ACTIF	139 736.18	143 491.75
Capitaux propres (Dont résultat)	19 047.69	21 514.41
Provisions risques et charges	2 466.72	3 959.76
Dettes financières	118 923.46	118 923.46
Dettes d'exploitation	1 765.03	3 053.88
Comptes de régularisation		
TOTAL DU PASSIF	139 736.18	143 491.75

SOLDES INTERMEDIAIRES DE GESTION	Exercice N	Exercice N-1
	31/12/2018 12	31/12/2017 12
Ventes de marchandises Production de l'exercice	13 440.00	17 906.66
Marge commerciale % CA Ventes de marchandises		
Marge brute de production % CA Production exercice	13 440.00 100.00	17 906.66 100.00
Marge brute globale % CA	13 440.00 100.00	17 906.66 100.00
Valeur ajoutée % CA	6 471.73 48.15	3 993.10 22.30
Excédent brut d'exploitation % CA	4 364.73 32.48	2 320.10 12.96
Résultat courant % CA	2 466.72 18.35	6 142.41 34.30
Résultat net % CA	2 466.72 18.35	3 959.76 22.11

RATIOS	Exercice N	Exercice N-1
	31/12/2018 12	31/12/2017 12
Rotation des stocks (en nombre de jours)		
Crédit moyen client (en nombre de jours)	360.00	181.28
Crédit moyen fournisseur (en nombre de jours)	40.56	13.78
Solvabilité à court terme	0.53	0.49
Autonomie financière	0.16	0.18

DETAIL BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
		31/12/2018	12	31/12/2017	12	Euros	%
CAPITAL		50 000.00		50 000.00			
10130000 CAPITAL SOCIAL		50 000.00		50 000.00			
REPORT A NOUVEAU		28 485.59		24 525.83		3 959.76	16.15
11900000 REPORT A NOUVEAU		28 485.59		24 525.83		3 959.76	16.15
RESULTAT DE L'EXERCICE (Bénéfice ou perte)		2 466.72		3 959.76		1 493.04	37.71
Total I		19 047.69		21 514.41		2 466.72	11.47
EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES DIVERSES		118 923.46		118 923.46			
45510000 COMPTE COURANT SANDRINE DUBOIS		118 923.46		118 923.46			
DETTES FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES		880.48		599.88		280.60	46.78
40100000 FOURNISSEURS		234.48		599.88		365.40	60.91
40810000 FOURNISSEURS FACT. NON PARV.		646.00				646.00	
DETTES FISCALES ET SOCIALES		884.55		2 454.00		1 569.45	63.95
44550000 TVA A DECAISSER				2 454.00		2 454.00	100.00
44570000 TVA COLLECTEE TN		884.55				884.55	
Total IV		120 688.49		121 977.34		1 288.85	1.06
TOTAL GENERAL		139 736.18		143 491.75		3 755.57	2.62

ANNEXE A LA LIASSE FISCALE

Ecritures d'inventaires	Débit	Crédit	Montant
COMPTES D'ACTIF			
COMPTES DE PASSIF			
40810000 FOURNISSEURS FACT. NON PARV.			646.00
31/12/2018 EI FFP ASSURE 200518-31.12.2018		646.00	

DU RESULTAT A LA TRESORERIE

	Exercice N 31/12/2018 12	Exercice N-1 31/12/2017 12
RESULTAT NET COMPTABLE	2 466.72	3 959.76
± Non flux d'exploitation		
Dotations aux amortissements et provisions	6 829.70	8 464.68
Reprises sur amortissements et provisions		
Plus ou moins-values sur cession d'actif	6 829.70	2 182.65
Subventions d'investissements virées au résultat		
= Capacité d'autofinancement	4 362.98	2 322.27
- Prélèvements		
= Autofinancement disponible	4 362.98	2 322.27
+ Variation du B.F.R.	1 216.39	42 201.63
= Trésorerie d'exploitation	3 146.59	39 879.36
+ Ressources		
Cessions d'immobilisations		42 000.00
Augmentation des capitaux propres		
Augmentations des comptes courants d'associés		
Augmentations des dettes financières		
Subventions reçues		
- Emplois		
Acquisitions d'immobilisations		
Charges à répartir sur plusieurs exercices		
Réduction des capitaux propres		
Dividendes		
Remboursements des comptes courants d'associés		
Remboursements des dettes financières		
= Variation de trésorerie	3 146.59	2 120.64
+ Trésorerie initiale	774.19	1 346.45
TRESORERIE FINALE	3 920.78	774.19



IMPOT SUR LES SOCIETES

Exercice ouvert le	01012018	et clos le	31122018	Régime simplifié d'imposition	
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe				Régime réel normal	X
Si PME innovantes, cocher la case ci-contre				Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime), cocher la case	
Si vous êtes l'entreprise soumise à l'obligation de dépôt de la déclaration pays par pays n° 2258-SD (article 223-I-1 quinquies C du CGI)				Si vous êtes une entreprise établie en France et appartenant à un groupe étranger, désignée pour le dépôt de la déclaration pays par pays n° 2258-SD	
Si une autre entité située en France ou dans un pays ou territoire soumis au dépôt de la déclaration, désignée pour le dépôt de la déclaration pays par pays n° 2258, indiquer le nom et la localisation					

A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE

Désignation de la société:		Adresse du siège social:	
A-FAIR		33 ROUTE DE CHARTREUSE	
SIRET 7 9 3 4 0 8 8 5 7 0 0 0 1 9		38700 LA TRONCHE	
Adresse du principal établissement:		Ancienne adresse en cas de changement:	

REGIME FISCAL DES GROUPES

Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)

Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante

Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère:

SIRET	

B ACTIVITE

Activités exercées	Holding	Si vous avez changé d'activité, cochez la case
--------------------	---------	--

C RECAPITULATION DES ELEMENTS D'IMPOSITION (cf. notice de la déclaration n° 2065)

1 Résultat fiscal	Bénéfice imposable à 33 1/3%	Bénéfice imposable à 28%	Déficit	2 467
Bénéfice imposable à 15%				
2 Plus-values	Résultat net de la concession de licences d'exploitation de brevets à 15%			
PV à long terme imposables à 15%		PV à long terme imposables à 19%		PV exonérées (art. 238 quinquies)

3 Abattements et exonérations notamment en faveur des entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches

Entreprises nouvelles, art 44 sexies	☐	Jeunes entreprises innovantes	☐	Zones franches urbaines	☐	Pôle de compétitivité	☐
Entreprises nouvelles, art 44 septies	☐	Zone franche d'activité, art. 44 quaterdecies	☐	Autres dispositifs	☐	Zone de restructuration de la défense art. 44 terdecies	☐
Sociétés d'investissements immobiliers cotées	☐	Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas)		Plus-values exonérées relevant du taux de 15 %			

4 Option pour le crédit d'impôt outre-mer : dans le secteur productif, art. 244 quater W dans le secteur du logement social, art. 244 quater X

D IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n° 2065)

1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédit d'impôt	
2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un Etat étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-Mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet Etat, territoire ou collectivité.	

E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n° 2065)

Recettes nettes soumises à la contribution 2,50%	
--	--

Vous devez obligatoirement souscrire le formulaire n° 2065-SD par voie dématérialisée. Le non respect de cette obligation est sanctionné par l'application de la majoration de 0,2 % prévue par l'article 1738 du CGI. Vous trouverez toutes les informations utiles pour télédéclarer sur le site www.impots.gouv.fr

Les notices des liasses fiscales sont désormais uniquement accessibles sur le site www.impots.gouv.fr.

Nom et adresse du professionnel de l'expertise comptable:	Nom et adresse du conseil:
SAFIGEC Sté d'Expertise Comptable 3 Rue de Mailly 69300 CALUIRE Tél: 04.72.00.59.60	
Nom et adresse du CGA ou du viseur conventionné:	Identité du déclarant:
N° d'agrément du CGA	Date: Lieu LA TRONCHE
	Qualité et nom du signataire: Président
Tél:	Signature DUBOIS SANDRINE

* Pour les entreprises avec un exercice ouvert à compter du 1er janvier 2017 et ayant cessé en 2017, préciser le taux d'impôt sur les sociétés appliqué et la ventilation éventuelle entre les deux taux en annexe libre de la liasse fiscale (cf. les précisions portées sur la notice du formulaire n° 2065-SD, à la rubrique « NOUVEAUTES »)

Désignation de l'entreprise : A-FAIR		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12	
Adresse de l'entreprise 33 ROUTE DE CHARTREUSE		Durée de l'exercice précédent* 12	
Numéro SIRET* 79340885700019		Néant ☐ *	
		Exercice N clos le. 31122018	
		N-1 31122017	
		Brut 1	
		Amortissements, provisions 2	
		Net 3	
		Net 4	
Capital souscrit non appelé (I)		AA	
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB	AC
	Frais de développement *	CX	CQ
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG
	Fonds commercial (1)	AH	AI
	Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM
	Terrains	AN	AO
	Constructions	AP	AQ
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS
	Autres immobilisations corporelles	AT	AU
	Immobilisations en cours	AV	AW
	Avances et acomptes	AX	AY
	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT
	Autres participations	CU	CV
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Créances rattachées à des participations	BB	BC
	Autres titres immobilisés	BD	BE
	Prêts	BF	BG
	Autres immobilisations financières*	BH	BI
TOTAL (II)		BJ	BK
STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	BM
	En cours de production de biens	BN	BO
	En cours de production de services	BP	BQ
	Produits intermédiaires et finis	BR	BS
	Marchandises	BT	BU
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW
CRÉANCES	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	BY
	Autres créances (3)	BZ	CA
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC
DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD	CE
	Disponibilités	CF	CG
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)*	CH	CI
	TOTAL (III)	CJ	CK
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW	
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM	
	Ecarts de conversion actif* (VI)	CN	
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)		CO	IA
Renvois : (1) Dont droit au bail		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes	CP
Clause de réserve de propriété *		(3) Part à plus d'un an	CR
Immobiliations		Stocks	Créances

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

QUADRATUS Informatique

Désignation de l'entreprise : A-FAIR

Néant ☐ *

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

			Exercice N	Exercice N-1
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé :50 000.....)	DA	50 000	50 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB		
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC		
	Réserve légale (3)	DD		
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG		
	Report à nouveau	DH	(28 486)	(24 526)
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	(2 467)	(3 960)
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK		
	TOTAL (I)	DL	19 048	21 514
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
	Avances conditionnées	DN		
	TOTAL (II)	DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP		
	Provisions pour charges	DQ		
	TOTAL (III)	DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU		
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	118 923	118 923
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	880	600
	Dettes fiscales et sociales	DY	885	2 454
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
	Autres dettes	EA		
Compte régul	Produits constatés d'avance (4)	EB		
	TOTAL (IV)	EC	120 688	121 977
	Ecarts de conversion passif * (V)	ED		
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	139 736	143 492
RENVIS	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	1B		
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Ecart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	1C		
		1D		
		1E		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	120 688	121 977
	(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : A-FAIR

Néant ☐ *

		Exercice N						Exercice (N-1)		
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total				
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA		FB		FC				
	Production vendue biens* services*	FD		FE		FF				
		FG	13 440	FH		FI	13 440	17 907		
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	13 440	FK		FL	13 440	17 907		
	Production stockée*					FM				
	Production immobilisée*					FN				
	Subventions d'exploitation					FO				
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges* (9)					FP				
	Autres produits (1) (11)					FQ	1	3		
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	13 441	17 910	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS				
	Variation de stock (marchandises)*					FT				
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU				
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV				
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *					FW	6 968	13 914		
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	2 107	1 673		
	Salaires et traitements*					FY				
	Charges sociales (10)					FZ				
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	- dotations aux amortissements*			GA	6 830	8 465		
			- dotations aux provisions			GB				
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*					GC			
		Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD			
	Autres charges (12)					GE	3	1		
	Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	15 908	24 052	
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	(2 467)	(6 142)		
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)					GH				
	Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)					GI				
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ				
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK				
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL				
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM				
	Différences positives de change					GN				
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO				
	Total des produits financiers (V)						GP			
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ				
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR				
	Différences négatives de change					GS				
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT				
	Total des charges financières (VI)						GU			
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV				
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	(2 467)	(6 142)		

Désignation de l'entreprise : <u>A-FAIR</u>		Néant ☐ *	
		Exercice N	Exercice N-1
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	42 000
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC	
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	42 000
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF	39 817
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	HG	
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	39 817
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	2 183
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ	
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	13 441 59 910
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	15 908 63 870
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	(2 467) (3 960)
RENOIS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO	
	(2) Dont { produits de locations immobilières	HY	
	{ produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG	
	(3) Dont { - Crédit bail mobilier *	HP	
	{ - Crédit bail immobilier	HQ	
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IH	
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	IJ	
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK	
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	HX	
	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC	
	(6ter) Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art 39 quinquies D)	RD	
	(9) Dont transferts de charges	A1	
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2	
	(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3	
	(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4	
(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives A6 obligatoires A9			
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe)		Exercice N	
		Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :		Exercice N	
		Charges antérieures	Produits antérieurs

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : A-FAIR

Néant ☐ *

CADRE A		IMMOBILISATIONS				Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations			
						Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence		Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste			
INCO	Frais d'établissement et de développement	TOTAL I				CZ		D8		D9	
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL II				KD		KE		KF	
CORP	Terrains					KG		KH		KI	
	Constructions	Sur sol propre	Dont Composants	L9		KJ		KK		KL	
		Sur sol d'autrui	Dont Composants	M1		KM		KN		KO	
	Installations générales, agencements et aménagements des constructions *		Dont Composants	M2		KP		KQ		KR	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels		Dont Composants	M3		KS	102 394	KT		KU	
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements aménagements divers *				KV		KW		KX	
		Matériel de transport *				KY		KZ		LA	
		Matériel de bureau et mobilier informatique				LB		LC		LD	
	Emballages récupérables et divers *				LE		LF		LG		
	Immobilisations corporelles en cours					LH		LI		LJ	
	Avances et acomptes					LK		LL		LM	
	TOTAL III					LN	102 394	LO		LP	
	FIN	Participations évaluées par mise en équivalence					8G		8M		8T
Autres participations					8U		8V		8W		
Autres titres immobilisés					1P		1R		1S		
Prêts et autres immobilisations financières					1T		1U		1V		
TOTAL IV					LQ		LR		LS		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)					OG	102 394	OH		OJ		

CADRE B		IMMOBILISATIONS		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence		
		par virement de poste à poste		par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence		3		4		
INCO	Frais d'établissement et de développement	IN		CO		DO		D7		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	IO		LV		LW		IX		
CORP	Terrains		IP		LX		LY		LZ	
	Constructions	Sur sol propre	IQ		MA		MB		MC	
		Sur sol d'autrui	IR		MD		ME		MF	
		Inst. gales, agencs et am. des constructions	IS		MG		MH		MI	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels		IT		MJ		MK	102 394	ML	102 394
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agencs, aménagements divers	IU		MM		MN		MO	
		Matériel de transport	IV		MP		MQ		MR	
		Matériel de bureau et informatique, mobilier	IW		MS		MT		MU	
	Emballages récupérables et divers *		IX		MV		MW		MX	
	Immobilisations corporelles en cours		MY		MZ		NA		NB	
	Avances et acomptes		NC		ND		NE		NF	
	TOTAL III		IY		NG		NH	102 394	NI	102 394
	FIN	Participations évaluées par mise en équivalence		IZ		OU		M7		OW
Autres participations		IO		OX		OY		OZ		
Autres titres immobilisés		II		2B		2C		2D		
Prêts et autres immobilisations financières		I2		2E		2F		2G		
TOTAL IV		I3		NJ		NK		2H		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)		I4		OK		OL	102 394	OM	102 394	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code Général des Impôts)

Désignation de l'entreprise : A-FAIR

Néant ☐ *

CADRE A

SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES
(OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF)*

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements affectés aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais d'établissement et de développement	TOTAL I	CY		EL		EM		EN	
Autres immobilisations incorporelles	TOTAL II	PE		PF		PG		PH	
Terrains		PI		PJ		PK		PL	
Constructions	Sur sol propre	PM		PN		PO		PQ	
	Sur sol d'autrui	PR		PS		PT		PU	
	Inst. générales, agencements et aménagement des constructions	PV		PW		PX		PY	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	PZ	19 199	QA	6 830	QB		QC	26 029
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales, agencements, aménagement divers	QD		QE		QF		QG	
	Matériel de transport	QH		QI		QJ		QK	
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL		QM		QN		QO	
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT	
TOTAL III		QU	19 199	QV	6 830	QW		QX	26 029
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III)		ØN	19 199	ØP	6 830	ØQ		ØR	26 029

CADRE B

VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

Immobilisations amortissables		DOTATIONS						REPRISES						Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice		
		Colonne 1 Différentiel de durée et autres		Colonne 2 Mode dégressif		Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel		Colonne 4 Différentiel de durée et autres		Colonne 5 Mode dégressif		Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel				
Frais établissement TOTAL I		M9		N1		N2		N3		N4		N5		N6		
Autres immob. incorporelles TOTAL II		N7		N8		P6		P7		P8		P9		Q1		
Terrains		Q2		Q3		Q4		Q5		Q6		Q7		Q8		
Constructions	Sur sol propre	Q9		R1		R2		R3		R4		R5		R6		
	Sur sol d'autrui	R7		R8		R9		S1		S2		S3		S4		
	Inst.gales,agenc et am.des const.	S5		S6		S7		S8		S9		T1		T2		
Inst. techniques mat. et outillage		T3		T4		T5		T6		T7		T8		T9		
Autres immobilisations corporelles	Inst.gales,agenc am. divers	U1		U2		U3		U4		U5		U6		U7		
	Matériel de transport	U8		U9		V1		V2		V3		V4		V5		
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6		V7		V8		V9		W1		W2		W3		
	Emballages récup et divers	W4		W5		W6		W7		W8		W9		X1		
TOTAL III		X2		X3		X4		X5		X6		X7		X8		
Frais d'acquisition de titres de participations TOTAL IV		NL						NM						NO		
Total général (I+II+III+IV)		NP		NQ		NR		NS		NT		NU		NV		
Total général non ventilé (NP + NQ + NR)		NW				Total général non ventilé (NS + NT + NU)		NY				Total général non ventilé (NW - NY)		NZ		

CADRE C

MOUVEMENTS DE L'EXERCICE
AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES
SUR PLUSIEURS EXERCICES*Montant net au début
de l'exercice

Augmentations

Dotations de l'exercice
aux amortissementsMontant net à la
fin de l'exercice

Frais d'émission d'emprunt à étaler

Z9

Z8

Primes de remboursement des obligations

SP

SR

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Mission de présentation - Voir l'attestation d'Expert Comptable

SAFIGEC

Désignation de l'entreprise : A-FAIR

Néant ☒ *

Nature des provisions		Montant au début de l'exercice		AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice		DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice	
		1		2		3		4	
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T		TA		TB		TC	
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II)*	3U		TD		TE		TF	
	Provisions pour hausse des prix (1)*	3V		TG		TH		TI	
	Amortissements dérogatoires	3X		TM		TN		TO	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3		D4		D5		D6	
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquiés H du CGI)	IJ		IK		IL		IM	
	Autres provisions réglementées (1)	3Y		TP		TQ		TR	
	TOTAL I	3Z		TS		TT		TU	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A		4B		4C		4D	
	Provisions pour garanties données aux clients	4E		4F		4G		4H	
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J		4K		4L		4M	
	Provisions pour amendes et pénalités	4N		4P		4R		4S	
	Provisions pour pertes de change	4T		4U		4V		4W	
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X		4Y		4Z		5A	
	Provisions pour impôts (1)	5B		5C		5D		5E	
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F		5H		5J		5K	
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO		EP		EQ		ER	
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R		5S		5T		5U	
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V		5W		5X		5Y	
	TOTAL II	5Z		TV		TW		TX	
	Provisions pour dépréciation	sur immobilisations - incorporelles - corporelles - titres mis en équivalence - titres de participation - autres immobilisations financières(1)*	6A		6B		6C		6D
6E				6F		6G		6H	
02				03		04		05	
9U				9V		9W		9X	
06				07		08		09	
Sur stocks et en cours		6N		6P		6R		6S	
Sur comptes clients		6T		6U		6V		6W	
Autres provisions pour dépréciation (1) *		6X		6Y		6Z		7A	
TOTAL III		7B		TY		TZ		UA	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)		7C		UB		UC		UD	
Dont dotations et reprises		- d'exploitation	UE		UF				
		- financières	UG		UH				
		- exceptionnelles	UJ		UK				

Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5e du C.G.I.

10

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.

NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au C.G.I.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032

8

**ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES ET
DES DETTES A LA CLOTURE DE L'EXERCICE ***

DGFIP N° 2057 2018

Page 21

Formulaire obligatoire (article 33
A du Code Général des Impôts)Désignation de l'entreprise : A-FAIRNéant ☐ *

CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3			
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations	UL		UM		UN					
	Prêts (1) (2)	UP		UR		US					
	Autres immobilisations financières	UT		UV		UW					
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux	VA									
	Autres créances clients	UX	16 128		16 128						
	Créance représentative de titres prêtés ou remis en garantie * (Provision pour dépréciation antérieurement constituée * UO)	ZI									
	Personnel et comptes rattachés	UY									
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	UZ									
	Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	VM								
		Taxe sur la valeur ajoutée	VB	5 307		5 307					
		Autres impôts, taxes et versements assimilés	VN								
		Divers	VP								
	Groupe et associés (2)	VC									
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)	VR	38 015		38 015						
	Charges constatées d'avance	VS									
	TOTAUX		VT	59 450	VU	59 450	VV				
	RENOIS	(1) Montant des - Prêts accordés en cours d'exercice	VD								
- Remboursements obtenus en cours d'exercice		VE									
(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)		VF									
CADRE B		ÉTAT DES DETTES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'1 an et 5 ans au plus 3		A plus de 5 ans 4	
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y									
Autres emprunts obligataires (1)		7Z									
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine	VG									
	à plus de 1 an à l'origine	VH									
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A									
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	880		880						
Personnel et comptes rattachés		8C									
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D									
Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	8E									
	Taxe sur la valeur ajoutée	VW	885		885						
	Obligations cautionnées	VX									
	Autres impôts, taxes et assimilés	VQ									
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J									
Groupe et associés (2)		VI	118 923		118 923						
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K									
Dettes représentatives de titres empruntés ou remis en garantie *		ZZ									
Produits constatés d'avance		8L									
TOTAUX		VY	120 688	VZ	120 688						
RENOIS	(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ		(2) Montant des divers emprunts et dettes contrac- tés auprès des associés personnes physiques	VL						
	Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK		* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032							

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

QUADRATUS Informatique

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code Général des Impôts)

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise : A-FAIR						Néant ☐ *		Exercice N, clos le : 3 1 1 2 2 0 1 8							
I. RÉINTEGRATIONS						BÉNÉFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE						WA			
Charges non admises en déduction du résultat fiscal	Rémunération du travail (entreprises à l'IR)		de l'exploitant ou des associés		de son conjoint		moins part déductible *		à réintégrer :		WB				
	Avantages personnels non déductibles * (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)		WD		Amortissements excédentaires (art. 39-4 du CGI) et autres amortissements non déductibles		WE				WC				
	Autres charges et dépenses somptuaires (art. 39-4 du C G I)		WF		Taxe sur les véhicules des sociétés (entreprise à l'IS)		WG				XE				
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option		RA		(Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D))		RB								
	Provisions et charges à payer non déductibles (cf. tableau 2058-B, cadre III)		WI		Charges à payer liées à des états et territoires non coopératifs non déductibles (cf. 2067-BIS)		XX				XW				
	Amendes et pénalités		WJ		Charges financières (art. 212 bis) *		XZ								
	Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI *										XY				
	Impôt sur les sociétés (cf. page 9 de la notice 2032)										I7				
Quote-part		Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un G.I.E.		WL		Résultats bénéficiaires visés à l'article 209 B du CGI		L7				K7			
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Moins-values nettes à long terme		- imposées au taux de 15 % ou de 19 % (16 % pour les entreprises à l'impôt sur le revenu)								I8				
			- imposées au taux de 0 %								ZN				
	Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs *				- Plus-values nettes à court terme						WN				
						- Plus-values soumises au régime des fusions						WO			
Ecart de valeurs liquidatives sur OPCVM * (entreprises à l'IS)												XR			
Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé DONT *		Intérêts excédentaires (art. 39-1-3e et 212 du C G I.)		SU		Zones d'entreprises * (activité exonérée)		SW				WQ			
		Déficits étrangers antérieurement déduit par les PME (Art.209C)		SX		Quote-part de 12 % des plus-values à taux zéro		M8				Y1			
Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage												Y3			
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage												WR			
TOTAL I												WS			
II. DÉDUCTIONS												WT			
Quote-part dans les pertes subies par une société de personnes ou un G.I.E. *												WU			
Provisions et charges à payer non déductibles, antérieurement taxées, et réintégrées dans les résultats comptables de l'exercice (cf. tableau 2058-B, cadre III)												WV			
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Plus-values nettes à long terme		- imposées au taux de 15 % (12.8 % pour les entreprises soumises à l'IR)								WH				
			- imposées aux taux de 0 %								WP				
			- imposées aux taux de 19 %								WW				
			- imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieures								XB				
			- imputées sur les déficits antérieurs								I6				
Autres plus-values imposées au taux de 19 %												WZ			
Fraction des plus-values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée *												XA			
Régime des sociétés mères et des filiales * (Quote-part de frais et charges restant imposable à déduire des produits nets de participations)												2A			
Produit net des actions et parts d'intérêts :												ZY			
Mesures d'incitation	Dédution autorisée au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'Outre-mer *											XD			
	Majoration d'amortissement *											XF			
	Abattement sur le bénéfice et exonérations *	Entreprises nouvelles (reprise d'entreprises en difficultés 44 septies)	K9	Entreprises nouvelles 44 septies	L2	Jeunes entreprises innovantes (art. 44 sexies A)	L5								
		Pôle de compétitivité hors CICE (art. 44 undecies)	L6	Sociétés d'investissements immobiliers cotées (art. 208C)	K3	Zone de restructuration de la défense (art.44 terdecies)	PA								
		Zone franche urbaine - TE (art. 44 octies et octies A)	OV	Bassin d'emploi à redynamiser (art. 44 duodécies)	IF	Zone franche d'activité (art. 44 quaterdecies)	XC								
			Zone de revitalisation rurale (art. 44 quinquedecies)			PC									
Ecart de valeurs liquidatives sur OPCVM * (entreprises à l'IS)												XS			
Déductions diverses à détailler sur feuillet séparé (EXT 2)		Dont déduction exceptionnelle pour investissement *		X9		Créance dérogée par le report en arrière du déficit		ZI				XG			
Dédution des produits affectés aux activités éligibles au régime de la taxation au tonnage												Y2			
TOTAL II												XH			
III. RÉSULTAT FISCAL												XJ			
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables		bénéfice (I moins II)		XI											
		déficit (II moins I)		ZL								2 467			
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS) *												XL			
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS) *												XO			
RÉSULTAT FISCAL BÉNÉFICE (ligne XN) ou DÉFICIT reportable en avant (ligne XO)												XN			
												2 467			

Désignation de l'entreprise : A-FAIR

Néant ☐ *

I. SUIVI DES DÉFICITS

Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)	K4	28 486
Déficits imputés (total des lignes XB et XL du tableau 2058-A)	K5	
Déficits reportables (différence K4 - K5)	K6	28 486
Déficits de l'exercice (Tableau 2058A, ligne XO)	YJ	2 467
Total des déficits restant à reporter (somme K6 + YJ)	YK	30 952

II. INDEMNITÉS POUR CONGÉS A PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES

Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées
sous le régime de l'article 39-1. 1e bis Al. 1er du CGI dotations de l'exercice

ZT

III. PROVISIONS ET CHARGES A PAYER, NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT

(à détailler, sur feuillet séparé)

Dotations de l'exercice

Reprises sur l'exercice

Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles
pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1e bis Al. 2 du CGI *

ZV

ZW

Provisions pour risques et charges *

8X

8Y

8Z

9A

9B

9C

Provisions pour dépréciation *

9D

9E

9F

9G

9H

9J

Charges à payer

9K

9L

9M

9N

9P

9R

9S

9T

TOTAUX (YN = ZV à 9S) et (YO = ZW à 9T)

YN

YO

à reporter au tableau 2058-A :

ligne WI

ligne WU

CONSÉQUENCES DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS (art. 237 septies du CGI)

Montant de la réintégration ou de la déduction	Montant au début de l'exercice	Imputations	Montant net à la fin de l'exercice
	L1		

ENTREPRISES DE TRANSPORT INSCRITES AU REGISTRE DES TRANSPORTS
art. L3113-1 et L3211-1 du Code des Transports (case à cocher)

XU

☐

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne YK du tableau 2058 B déposé au titre de l'exercice précédent.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

11

TABLEAU D'AFFECTATION DU RÉSULTAT
ET RENSEIGNEMENTS DIVERS

Désignation de l'entreprise : A-FAIR										Néant ☐ *			
ORIGINES	Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie	OC	(24 526)	AFFECTATIONS	Affectations aux réserves	- Réserves légales	ZB						
	Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie	OD	(3 960)		- Autres réserves	ZD							
	Prélèvements sur les réserves	OE			Dividendes	ZE							
					Autres répartitions	ZF							
	TOTAL I	OF	(28 486)		Report à nouveau	ZG	(28 486)						
					(NB : le total I doit nécessairement être égal au total II)		TOTAL II	ZH	(28 486)				
RENSEIGNEMENTS DIVERS										Exercice N :		Exercice N-1 :	
ENGAGEMENTS	- Engagements de crédit-bail mobilier (précisez le prix de revient des biens pris en crédit-bail)				J7		YQ						
	- Engagements de crédit-bail immobilier						YR						
	- Effets portés à l'escompte et non échus						YS						
AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	- Sous-traitance						YT						
	- Locations, charges locatives et de copropriété (dont montant des loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois)				J8		XQ						
	- Personnel extérieur à l'entreprise						YU						
	- Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)						SS	2 483	2 341				
	- Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages						YV						
	- Autres comptes (dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles)				ES		ST	4 486	11 573				
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052						ZJ	6 968	13 914				
IMPÔTS ET TAXES	- Taxe professionnelle *, CFE, CVAE						YW	368	365				
	- Autres impôts, taxes et versements assimilés				ZS		9Z	1 739	1 308				
	Total du compte correspondant à la ligne FX du tableau n° 2052						YX	2 107	1 673				
TVA	- Montant de la T.V.A. collectée (dont taxe intérieure sur les produits pétroliers)						YY	2 688	3 581				
	- Montant de la T.V.A. déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations						YZ	846	1 756				
DIVERS	- Montant brut des salaires (cf. dernière déclaration annuelle souscrite au titre des salaires DADS de 2017)*						OB						
	- Montant de la plus-value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition *						OS						
	- Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société *						ZK		%				
	- Numéro de centre de gestion agréé *				XP		- Filiales et participations : (Liste au 2059-G prévu par art.38 II de l'ann. III au C.G.I.)						
							Si oui cocher 1 Sinon 0						
							ZR	0					
RÉGIME DE GROUPE *	- Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice						RG						
	- Montant de l'investissement qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI						RH						
	Société : résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe.				JA		Plus-values à 15 %	JK					
							Plus-values à 0 %	JL					
							Imputations	JC					
	Groupe : résultat d'ensemble.				JD		Plus-values à 15 %	JN					
						Plus-values à 0 %	JO						
						Imputations	JF						
Si vous relevez du régime de groupe : indiquer 1 si société mère, 2 si société filiale				JH		N° SIRET de la société mère du groupe	JJ						

(1) Ce cadre est destiné à faire apparaître l'origine et le montant des sommes distribuées ou mises en réserve au cours de l'exercice dont les résultats font l'objet de la déclaration. Il ne concerne donc pas, en principe, les résultats de cet exercice mais ceux des exercices antérieurs, qu'ils aient ou non déjà fait l'objet d'une précédente affectation.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032 (et dans la notice 2058-NOT pour le régime de groupe)

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Désignation de l'entreprise : A-FAIR

Néant ☒

A - DÉTERMINATION DE LA VALEUR RÉSIDUELLE

Nature et date d'acquisition des éléments cédés *		Valeur d'origine *	Valeur nette réévaluée *	Amortissements pratiqués en franchise d'impôt	Autres amortissements *	Valeur résiduelle
①		②	③	④	⑤	⑥
I - Immobilisations *	1					
	2					
	3					
	4					
	5					
	6					
	7					
	8					
	9					
	10					
	11					
	12					

B - PLUS-VALUES, MOINS-VALUES

Qualification fiscale des plus et moins-values réalisées *

Prix de vente		Montant global de la plus-value ou de la moins-value	Court terme	Long terme			Plus-values taxables à 19 % (1)
⑦		⑧	⑨	19 %	15 % ou 12,8 %	0 %	⑪
I - Immobilisations *	1						
	2						
	3						
	4						
	5						
	6						
	7						
	8						
	9						
	10						
	11						
	12						
II - Autres éléments	13	Fraction résiduelle de la provision spéciale de réévaluation afférente aux éléments cédés	+				
	14	Amortissements irrégulièrement différés se rapportant aux éléments cédés	+				
	15	Amortissements afférents aux éléments cédés mais exclus des charges déductibles par une disposition légale	+				
	16	Amortissements non pratiqués en comptabilité et correspondant à la déduction fiscale pour investissement, définie par les lois de 1966, 1968 et 1975, effectivement utilisée	+				
	17	Résultats nets de concession ou de sous concession de licences d'exploitation de brevets faisant partie de l'actif immobilisé et n'ayant pas été acquis à titre onéreux depuis moins de deux ans					
	18	Provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme devenues sans objet au cours de l'exercice					
	19	Dotations de l'exercice aux comptes de provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme					
	20	Divers (détail à donner sur une note annexe)*					
	CADRE A plus ou moins-value nette à court terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne ⑨)						
	CADRE B plus ou moins-value nette à long terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne ⑩)						
	CADRE C autres plus-value taxable à 19 % ⑪						

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 208 C et 210 E du CGI.

Désignation de l'entreprise : A-FAIR

Néant ☒ *

Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 15% ❶ ou 12.8 % ❷

❶ Entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés

❷ Entreprises soumises à l'impôt sur le revenu

Gains nets retirés de la cession de titres de sociétés à prépondérance immobilières non cotées
exclus du régime du long terme (art. 219 I a sexies-0 bis du CGI) ❶*Gains nets retirés de la cession de certains titres dont le prix de revient est supérieur à 22,8 M€
(art 219 I a sexies-0 du CGI) ❶ *

I - SUIVI DES MOINS-VALUES DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LE REVENU

Origine	Moins-values à 12.8 %	Imputations sur les plus-values à long terme de l'exercice imposables à 12.8 %	Solde des moins-values à 12.8 %
❶	❷	❸	❹
Moins-values nettes N			
N-1			
N-2			
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-3		
N-4			
N-5			
N-6			
N-7			
N-8			
N-9			
N-10			

II - SUIVI DES MOINS-VALUES À LONG TERME DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS *

Origine	Moins-values			Imputations sur les plus-values à long terme	Imputations sur le résultat de l'exercice	Solde des moins-values à reporter col. 7 = 2+3+4-5-6
	À 19 %, 16,5 % (1) ou à 15 %	À 19% ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I-a sexies-0 du CGI)	À 19% ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I-a sexies-0 bis du CGI)	À 15 % ou à 16,5 % (1)		
❶	❷	❸	❹	❺	❻	❼
Moins-values nettes N						
N-1						
N-2						
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-3					
N-4						
N-5						
N-6						
N-7						
N-8						
N-9						
N-10						

(1) Les plus-values et les moins-values à long terme afférentes aux titres de SPI cotées imposables à l'impôt sur les sociétés relèvent du taux de 16,5 % (article 219 I a du CGI), pour les exercices ouverts à compter du 31 décembre 2007.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

(personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)*

Désignation de l'entreprise : <u>A-FAIR</u>	Néant ☒ *
---	---

I SITUATION DU COMPTE AFFECTÉ A L'ENREGISTREMENT DE LA RÉSERVE SPÉCIALE POUR L'EXERCICE N							
			Sous-comptes de la réserve spéciale des plus-values à long terme				
			taxées à 10 %	taxées à 15 %	taxées à 18 %	taxées à 19 %	taxées à 25 %
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice précédent (N-1)		1					
Réserves figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'exercice		2					
TOTAL (lignes 1 et 2)		3					
Prélèvements opérés	- donnant lieu à complément d'impôt sur les sociétés	4					
	- ne donnant pas lieu à complément d'impôt sur les sociétés	5					
TOTAL (lignes 4 et 5)		6					
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice (ligne 3 - ligne 6)		7					

II RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS * (5e, 6e, 7e alinéas de l'art. 39-1-5e du CGI)				
montant de la réserve à l'ouverture de l'exercice ①	réserve figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'année ②	montants prélevés sur la réserve		montant de la réserve à la clôture de l'exercice ⑤
		donnant lieu à complément d'impôt ③	ne donnant pas lieu à complément d'impôt ④	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

**CONTRIBUTION ECONOMIQUE TERRITORIALE: DETERMINATION
DE LA VALEUR AJOUTEE ET EFFECTIFS**

Page 29
DGFIP N° 2059-E-SD 2018

Formulaire obligatoire (art. 53 A
du Code Général des Impôts)

16

Désignation de l'entreprise : A-FAIR										Néant ☒ *			
Si entreprise membre d'une intégration fiscale, indiquez le SIREN de la tête de groupe :													
Exercice ouvert le : 01/01/2018					et clos le : 31/12/2018					Durée en nombre de mois		1	2
I- Chiffre d'affaires de référence CVAE													
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises										OA			
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilées										OK			
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante										OL			
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges										OT			
TOTAL 1										OX			
II- Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée													
Autres produits de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)										OH			
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation										OE			
Subventions d'exploitation reçues										OF			
Variation positive des stocks										OD			
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée										OI			
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation										XT			
TOTAL 2										OM			
III- Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée (I)													
Achats										ON			
Variation négative des stocks										OQ			
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances										OR			
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois										OS			
Taxes déductibles de la valeur ajoutée										OZ			
Autres charges de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)										OW			
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée										OU			
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois										O9			
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante										OY			
TOTAL 3										OJ			
IV- Valeur ajoutée produite													
Calcul de la valeur ajoutée										(total 1 + total 2 - total 3)		OG	
V- Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises													
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires nos 1330-CVAE-SD pour les multi-établissements et sur les formulaires nos 1329-AC et 1329-DEF)										SA			
Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE													
Si vous êtes assujettis à la CVAE et mono-établissement au sens de la CVAE (cf. la notice du formulaire n° 1330-CVAE-SD), veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case SA, vous serez alors dispensés du dépôt du formulaire n° 1330-CVAE-SD													
Mono établissement au sens de la CVAE, cocher la case										EV			
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne OX)					GX	Effectifs au sens de la CVAE *					EY		
Période de référence					GY	GZ							
Date de cessation					HR								
VI - Cotisation foncière des entreprises : qualification des effectifs													
Effectif moyen du personnel * :										YP			
dont apprentis										YF			
dont handicapés										YG			
Effectifs affectés à l'activité artisanale										RL			
(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes ON à OW des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne OE, portées en ligne OU.													
* Des explications concernant ces cases sont données dans la notice n° 1330-CVAE-SD § Répartition des salariés et dans la notice n° 2032-NOT-SD § Cotisation foncière des entreprises : qualification des effectifs.													

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10 % du capital de la société)

N° de dépôt



(1)

Néant ☐ *

EXERCICE CLOS LE

3 1 1 2 2 0 1 8

N° SIRET

7 9 3 4 0 8 8 5 7 0 0 0 1 9

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE

A-FAIR

ADRESSE (voie)

33 ROUTE DE CHARTREUSE

CODE POSTAL

38700

VILLE

LA TRONCHE

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes morales de l'entreprise

P1

Nombre total de parts ou d'actions correspondantes

P3

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise

P2

Nombre total de parts ou d'actions correspondantes

P4

500

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Nb de parts ou actions

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Nb de parts ou actions

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Nb de parts ou actions

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Nb de parts ou actions

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2)

Mme

Nom patronymique

CHIRON

Prénom(s)

SANDRINE

Nom marital

DUBOIS

% de détention

100.00

Nb de parts ou actions

500

Naissance :

Date

080471

N° Département

86

Commune

POITIERS

Pays

FRANCE

Adresse :

N°

33

Voie

ROUTE DE CHARTREUSE

Code postal

38700

Commune

LA TRONCHE

Pays

FRANCE

Titre (2)

Nom patronymique

Prénom(s)

Nom marital

% de détention

Nb de parts ou actions

Naissance :

Date

N° Département

Commune

Pays

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroté chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame, MLE pour Mademoiselle.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032.

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

ETAT DES IMMOBILISATIONS

Compte : 21535000 BATEAUX DE PLAISANCE

No Immo	Libellé	Immobilisations			Amortissements			Valeur Résiduelle	Date Cession
		Montant HT	Date	Taux	Antérieur	Exercice	Total		
00003 000	VEGAMAR 696-N°AVE69603A313 09CGCAP CG CAP	24 863.00	120613	L 6,67	7 555.76	1 658.36	9 214.12	15 648.88	
00005 000	FC936 FRENCH BOAT MARKET 09FRENCH FRENCH BOAT MARKET	24 198.00	050613	L 6,67	7 384.64	1 614.01	8 998.65	15 199.35	
00011 000	FACT EUROBOAT EXPRESSION 29 tv	53 333.33	211016	L 6,67	4 259.05	3 557.33	7 816.38	45 516.95	

Récapitulatif général

Valeur brute Immobilisation début exercice	Augmentations				Diminutions			Valeur brute Immo. fin exercice
	Réévaluation	Acquisition	Poste/Poste	Total	Cession	Poste/Poste	Total	
102 394.33								102 394.33

Montants des Amortissements début exercice	Augmentations : dotations de l'exercice				Diminutions Amort. sortis de l'actif	Montant Amortissements fin exercice	Amortissements dérogatoires	
	Linéaires	Dégressif	Exceptionnels	Total			Dotations	Reprises
19 199.45	6 829.70			6 829.70		26 029.15		

A-FAIR

33 ROUTE DE CHARTREUSE

38700 LA TRONCHE

COMPTES ANNUELS AU 31 DECEMBRE 2018

- Attestation des comptes	1
- Analyse de votre entreprise	2
- Soldes intermédiaires de gestion	3
- Détail Soldes intermédiaires de gestion	4 et 5
- Bilan actif-passif	6 et 7
- Détail des comptes bilan actif passif	8 et 9
- Annexe à la liasse fiscale	10
- Du résultat à la trésorerie	11
- Liasse 2065	12 et 13
- Liasses 2050 à 2059-F	14 à 30
- Etat des Immobilisations	31

SAFIGEC

Sté d'Expertise Comptable

3 Rue de Mailly

69300 CALUIRE

04.72.00.59.60

CARTE NATIONALE D'IDENTITÉ N° : 160538102533

57 Nom : CHIRON

EPOUSE: DUBOIS

Prénom(s) : SANDRINE, NICOLE

Sex:

Naf(e)le : 08.04.1971

POSITORS

File: 1.70m

Signific

du littérateur :

[illegible]

160538102533SANDRINE<<NIC07104088F1

Adresse : 33 ROUTE DE CHARENTSE
LA TRONCHE (38)

Carte valable jusqu'au : 16.05.2031

délivrée le : 17.05.2016

par : PRÉFECTURE DE L'ISÈRE (38)

Signature de l'autorité :

Seuach

A-FAIR

33 ROUTE DE CHARTREUSE

38700 LA TRONCHE

COMPTES ANNUELS AU 31 DECEMBRE 2018

ATTESTATION DE PRESENTATION DES COMPTES ANNUELS

En notre qualité d'expert-comptable, nous avons effectué une mission de présentation des comptes annuels de l'entreprise

A-FAIR
33 ROUTE DE CHARTREUSE
38700 LA TRONCHE

relatifs à l'exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018.

Nos diligences ont été réalisées conformément à la norme professionnelle de l'Ordre des experts-comptables applicable à la mission de présentation des comptes qui ne constitue ni un audit ni un examen limité.

Sur la base de nos travaux, nous n'avons pas relevé d'éléments remettant en cause la cohérence et la vraisemblance des comptes annuels pris dans leur ensemble tels qu'ils sont joints à la présente attestation.

Les comptes annuels ci-joints se caractérisent par les données suivantes :

- Total du bilan,	139 736.18 Euros
- Chiffre d'affaires HT,	13 440.00 Euros
- Résultat net comptable,	(2 466.72) Euros

Fait à Montbonnot
Le 16/05/2019

Philippe MACHON

SAS A-FAIR

SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE

Au capital de 50.000,00 Euros

Siège Social : 33 Route de Chartreuse

38700 LA TRONCHE

793 408 857 RCS de GRENOBLE

DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE

L'AN DEUX MILLE DIX NEUF,

Le VINGT TROIS DECEMBRE

A 17h00

Au siège social de la société

En sa qualité de gérant de la société, Madame Sandrine DUBOIS a établi les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) de l'exercice clos le 31 décembre 2018 ; il a également établi le rapport de gestion sur l'activité de la société au cours de cet exercice.

Le gérant note que le résultat d'exploitation est déficitaire.

L'évolution de l'activité prévisible est positive pour le futur exercice.

La société n'a enregistré aucune activité en matière de recherche et de développement à l'actif du bilan de l'exercice écoulé.

ORDRE DU JOUR

- l'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2018,
- l'affectation des résultats de l'exercice,
- pouvoirs à conférer pour les formalités

DECISIONS

PREMIERE DECISION

L'associé unique, après lecture du rapport de gestion, des comptes, de l'inventaire et de l'annexe, consigne et décide d'approuver les opérations résumées dans ce rapport et les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2017 qui font apparaître une perte d'exploitation de 2467,00 Euros et un déficit comptable de 2467,00 €.



Conformément aux dispositions des articles 223 quater et 223 quinquies du code général des impôts, nous précisons que les comptes de l'exercice écoulé prennent en charge des dépenses non déductibles du résultat fiscal.

En conséquence, il donne quitus à la gérance de sa gestion pour l'exercice écoulé.

DEUXIEME DECISION

L'associé unique consigne et décide d'affecter la perte de l'exercice s'élevant à un montant de 2467.00 Euros de la manière suivante :

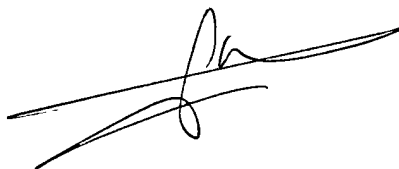
- au poste "report à nouveau" soit la somme de 2467,00 Euros

TROISIEME DECISION

L'associé unique confère tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait des présentes à l'effet d'effectuer toutes formalités nécessaires, notamment auprès du greffe du Tribunal de Commerce, et à l'effet de signer toutes pièces et tous actes nécessaires à l'accomplissement de la ou des résolutions prises.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 17h30.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui après lecture, a été signé par l'associé unique.

A handwritten signature in black ink, consisting of a stylized 'M' or 'N' followed by a long horizontal stroke.